

Prix de thèse



Le Conseil constitutionnel apporte son soutien aux travaux universitaires relatifs à la justice constitutionnelle par l'attribution d'une subvention à la publication de thèses.

Depuis 1997, un jury composé de membres du Conseil constitutionnel et d'universitaires, ainsi que du secrétaire général du Conseil constitutionnel, se réunit chaque année sous la présidence du Président du Conseil, afin d'étudier les thèses soumises.

Il attribue après délibération un prix de thèse consistant en la publication de l'ouvrage, sous le patronage du Conseil constitutionnel, dans la collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique » des éditions LGDJ. Le Conseil constitutionnel et les responsables du Centre Culturel de Rencontre du Château de Goutelas (Marcoux - Loire) convieront également le ou la lauréat(e) à un séjour au sein de la « bibliothèque de l'humanisme juridique ».

Le jury peut aussi attribuer des mentions spéciales à une ou plusieurs thèses non primées.

Au delà des indispensables mérites académiques de la thèse, c'est le critère de l'utilité dans le cadre du contrôle de constitutionnalité effectif incombant au Conseil constitutionnel qui est retenu par le jury.

LIENS UTILES

Règlement du Prix de thèse - Édition 2022

Pdf 266.14 Ko

Dossier de candidature - Édition 2022

Pdf 231.32 Ko

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au service Documentation du Conseil constitutionnel qui assure le secrétariat du concours.

Service documentation

Conseil constitutionnel

2 rue de Montpensier

75001 PARIS

Tel : 01 40 15 31 74

Courriel : [service-documentation\(at\)conseil-constitutionnel.fr](mailto:service-documentation(at)conseil-constitutionnel.fr)

À LIRE AUSSI

PAGE

Liste des thèses primées

ACTUALITÉ 8 juin 2021

Attribution du Prix de thèse 2021 du Conseil constitutionnel

ACTUALITÉ 17 octobre 2019

Remise du Prix de thèse 2019 du Conseil constitutionnel

ACTUALITÉ 21 mai 2019

Attribution du Prix de thèse 2019 du Conseil constitutionnel